

---

**ESTIMER LE COÛT D'UN ENFANT : COMMENT INCLURE LA DIVERSITÉ DES  
TYPES DE FAMILLES DANS LE CALCUL DES ÉCHELLES D'ÉQUIVALENCE À PARTIR  
DE L'ENQUÊTE BUDGET DE FAMILLE 2017 ?**

Camille Schweitzer (\*), Laurie Pinel et Pauline Virod (\*\*)

(\*) Insee,

(\*\*) DREES, Observation de la solidarité, Bureau Jeunesse, famille

[camille.schweitzer@insee.fr](mailto:camille.schweitzer@insee.fr), [laurie.pinel@sante.gouv.fr](mailto:laurie.pinel@sante.gouv.fr), [pauline.virod@sante.gouv.fr](mailto:pauline.virod@sante.gouv.fr)

**Mots-clés :** Échelles d'équivalence, coût de l'enfant, niveau de vie, pauvreté, familles monoparentales, résidence alternée

**Domaine concerné :** Indicateurs, échelles, indices, Économétrie

---

## Résumé

Lors de l'enquête Budget de famille (BDF) de 2017, la DREES a financé un suréchantillon de familles monoparentales avec l'objectif, entre autres, d'en étudier plus spécifiquement les dépenses et pratiques de consommation. Une demande à ce sujet avait été formulée dans un rapport du Haut Conseil de la famille sur le coût de l'enfant.

Martin (2017) [1] et Martin & Périvier (2015, 2018) [2][3] questionnaient déjà à partir d'anciens millésimes de l'enquête BDF la pertinence des échelles d'équivalence actuelles pour tous les types de famille dans un contexte où les modèles familiaux se diversifient très fortement. Notamment, l'échelle dite de « l'OCDE modifiée<sup>1</sup> », évaluée par Hourriez et Olier (1997), ne prend en compte la configuration familiale qu'à travers le nombre de personnes de 14 ans ou plus et de moins de 14 ans. Ceci facilite son utilisation, mais peut conduire à surestimer le niveau de vie des familles monoparentales, pour lesquelles les économies d'échelle de couple n'existent pas a priori, et celles des parents (vivant en couple ou non) dont les enfants vivent moins de la moitié du temps à domicile et pour lesquels les coûts liés à la présence partielle d'enfants ne sont pas pris en compte.

Ce travail explore ainsi différentes dimensions du « coût » de l'enfant afin d'identifier lesquelles paraissent les plus pertinentes et mobilisables pour estimer des échelles d'équivalence.

La méthodologie repose sur des modèles explicatifs des variables de niveau de vie ressenti qui dépendent, entre autres, du revenu du ménage ainsi que de sa taille et sa composition. Deux variables de niveau de vie ressenti sont considérées : « niveau », appréciation sur le

---

<sup>1</sup>Avec cette échelle, le revenu est divisé par le nombre d'unités de consommation (UC) calculée de la façon suivante : 1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus, 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

niveau de vie actuel, de très faible à très élevé, et « aise », sentiment de plus ou moins grande aisance financière par rapport au budget actuel.

L'analyse des dépenses de consommation selon différentes configurations familiales est mobilisée à la fois pour proposer des hypothèses à tester dans les modèles et pour comprendre les mécanismes qui peuvent en expliquer les résultats.

### *Le coût de l'enfant dépend-il de son âge ?*

L'échelle dite de « l'OCDE modifiée » considère qu'un enfant coûte autant qu'un adulte à partir de 14 ans. Dans le cadre de nos travaux à partir de l'enquête BDF 2017, nous avons cherché à mettre en évidence un âge d'inflexion à partir duquel un enfant « coûterait » plus cher. La modélisation est réalisée sur les familles avec un seul enfant, selon l'âge des enfants (parmi d'autres variables). Les résultats de ces modèles ne nous permettent pas d'identifier un âge où l'enfant « coûterait » plus cher.

### *Résidence principale, résidence alternée, droit de visite et d'hébergement : quel impact du temps passé dans le logement sur le coût de l'enfant ?*

Afin d'apprécier comment varie le coût d'un enfant selon les différents modes de résidence (résidence principale, résidence alternée, droit de visite et d'hébergement), les modèles sont réalisés sur les familles avec un seul enfant, selon, notamment, le temps passé dans le logement. Le sentiment d'aisance financière des familles avec un seul enfant est significativement plus élevé quand l'enfant est en résidence alternée ou en droit de visite et d'hébergement, en comparaison des familles avec un enfant en résidence principale. De même pour les couples avec enfant comparés aux familles monoparentales.

### *Quelles conclusions sur les échelles d'équivalence et quel impact sur le calcul de la pauvreté ?*

Nos calculs montrent en premier lieu que retenir un seuil de 14 ans ou 18 ans conduit à des échelles très proches de celle de l'OCDE modifiée pour les couples (avec ou sans enfants). En deuxième lieu, nos calculs montrent que prendre en compte non pas l'âge des enfants mais le temps qu'ils passent à domicile conduit à obtenir des niveaux de vie estimés, pour les ménages avec des enfants n'habitant pas toute l'année chez eux, plus élevés qu'avec l'échelle de l'OCDE modifiée. En effet, ces ménages se voient attribuer un nombre inférieur d'unités de consommation. Pour les ménages qui doivent supporter des charges liées à un enfant n'appartenant pas au ménage (pension alimentaire, hébergement ponctuel), ces charges sont par ailleurs prises en compte, ce qui n'est pas le cas avec l'échelle de l'OCDE modifiée : leur niveau de vie est donc plus faible.

Quelle que soit l'hypothèse retenue, les échelles estimées pour les familles monoparentales conduisent à un nombre d'unités de consommation nettement supérieur à l'échelle de l'OCDE modifiée. Cette échelle semble bien surestimer le niveau de vie de ces familles et sous-estimer leur taux de pauvreté, presque multiplié par 2 lorsque la configuration des familles monoparentales est intégrée aux estimations.

Toutefois, dans l'optique d'une éventuelle révision des échelles en usage, une attention particulière doit être accordée aux possibilités de calculs et à la fiabilité des hypothèses et des approches retenues. Par exemple, si l'âge des enfants est une donnée facile à recueillir et simple à utiliser, le temps passé au domicile est plus complexe à recueillir avec précision sur une année. Par ailleurs, l'effet de l'âge et du temps passé à domicile peut être différent selon le poste de dépenses concerné et donc la structure de consommation des ménages.

## Bibliographie

- [1] Martin H., « Calculer le niveau de vie d'un ménage : une ou plusieurs échelles d'équivalence ? », *Economie et statistique*, n°491-492, pp 93-108, mars 2017.
- [2] Martin H., Périvier H., « Les échelles d'équivalences à l'épreuve des nouvelles configurations familiales », *Documents de Travail de l'OFCE*, 2015-16, 91 p, 2015
- [3] Martin H., Périvier H., « Les échelles d'équivalences à l'épreuve des nouvelles configurations familiales », *Revue économique*, 2018/2, vol. 69, pp 303-334, 2018
- [4] Hourriez J.-M., Olier L., « Niveau de vie et taille du ménage : estimations d'une échelle d'équivalence », *Economie et statistique*, n°308-309-310, pp 65-94, 1997.